



## MAIRIE DES VARENNES

40 place des marronniers 31450 VARENNES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2024

#### Délibération N°2024-10-23

L'an deux mille vingt-quatre, le MERCREDI trente octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune des VARENNES (Haute-Garonne), dûment convoqué le 25 octobre 2024, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUX, Maire.

**Présents :** Iris BARDIN, Philippe GOUX, Emmanuel JEAN, Elsa MERICQ, Nadine REVELLAT, Christian BOUHOT

**Absents :** Nathalie STEPHAN, Vanessa LOBO, Cédric PENARD

**Procuration :** Cédric PENARD donne procuration à Elsa MERICQ

**Secrétaire de séance :** Nadine REVELLAT

#### ADMISSION EN NON-VALEUR 2024

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. Ainsi, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il démontre que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

L'irrécouvrabilité peut trouver son origine :

- dans la situation du débiteur (insolvabilité, parti sans laisser d'adresse, décès, absence d'héritiers...);
- dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites pour une exécution forcée du titre de recettes;
- dans l'échec des tentatives de recouvrement.

Il vous est proposé de prononcer l'admission en non-valeur d'un titre qui date de 2020 et qui s'avère irrécouvrable pour un montant total de 11.64 €. Il s'agit d'une créance de restauration scolaire de Mr DESFOURNEAUX Laurent.

Par conséquent, le Conseil Municipal des Varennes après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'autoriser Mr le Maire à émettre un mandat au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 11.64 € ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 031-213105687-20241030-2024\_20\_23-DE



Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

Besnier  
Levallois

ID : 031-213105687-20241030-2024\_20\_23-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Varenes, le 30/10/2024

Le Maire, Philippe GOUX

Le secrétaire de séance Nadine REVELLAT



Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 9

Présents : 6

Absents excusés : 3

Procurations : 1

Votants : 7

40 place des marronniers -31450 LES VARENNES  
Téléphone :05.61.81.47.64 Mail :mairiedevarenes@wanadoo.fr